

PROGRAMME DE FORMATION DE DIRIGEANT FUNERAIRE

PUBLIC VISE

Formation ouverte à **tout public** (âge minimum 18 ans) se destinant à une profession de dirigeant funéraire au sein d'une entreprise de Pompes Funèbres, d'une régie ou d'une association.

PREREQUIS

- Sans condition de diplôme,
- maîtrise de la langue française,
- titulaire du diplôme de conseiller funéraire

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Entretien avec analyse des besoins au plus tard 15 jours avant la formation

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de dirigeant de pompes funèbres, décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012 et du 27 Mai 2020

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Superviser une entreprise de pompes funèbres, un crématorium ou une chambre funéraire
- Coordonner une équipe funéraire
- Maîtriser les aspects financiers et comptables obligatoires

DUREE DE LA FORMATION

70 heures

CONTENU DE LA FORMATION :

- Comptabilité
- Droit des sociétés
- Droit du travail
- Droit fiscal
- Droit de la consommation et droit de la concurrence
- Usage d'internet et dématérialisation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un formateur funéraire conjuguant ingénierie de formation et expérience métier
- Salle de formation réservée pour l'ensemble de la formation présentielle, équipée de paperboard et vidéoprojecteur
- Power point, supports de cours vidéo et papier
- Etudes de cas pratiques

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Un test QCM au terme de la formation
- Une attestation délivrée au terme de la formation
- Une feuille d'émargement sera faite signée en fin de formation

ACCESSIBILITE HANDICAPE

Conformément aux lois n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, nous veillons à l'accessibilité des personnes atteintes d'un handicap. Nous abordons à ce titre systématiquement la problématique lors de l'entretien préalable à l'inscription et prenons soin d'**apporter une solution adaptée au cas par cas**.